L’AEC DANS LA GRANDE CARAÏBE



L’AEC DANS LA GRANDE CARAÏBE

L’AEC a été créée le 24 juillet 1994, à Carthagène, composée de vingt-quatre États membres et de quatre Membres associés. La création de l’Association des États de la Caraïbe (AEC) est le résultat du travail d’un groupe de visionnaires durant la décennie 1980-1990. Avec une profonde compréhension des circonstances internationales difficiles et complexes de l’époque, ils ont conçu cet espace de dialogue pour la coopération entre les pays de la Grande Caraïbe. L’idée a été accueillie avec enthousiasme par tous les gouvernements de cette région, qui ont contribué de façon décisive à sa création.

Dans le contexte du monde contemporain, marqué par la décentralisation du pouvoir politique mondial, de graves crises dans plusieurs pays de l’Union européenne et le renforcement des processus d’intégration et de coopération des nations d’Amérique latine et de la Caraïbe, l’AEC représente, aujourd’hui plus que jamais, un outil puissant, unique dans les circonstances actuelles, à travers lequel ses États membres et Membres associés peuvent dialoguer librement et indépendamment, coordonner et coopérer ensemble sur des questions vitales qui nous affectent tous en tant que citoyens de la Grande Caraïbe. Certaines de ces questions doivent être abordées sans tarder, par exemple le besoin de nous protéger face à la vulnérabilité critique des îles et côtes de la Caraïbe, menacées de façon continue et croissante par les catastrophes naturelles ; la protection de notre Mer des Caraïbes, force vive importante de notre existence ; et le besoin d’œuvrer ensemble pour obtenir une meilleure connectivité maritime et aérienne afin de faciliter le commerce, la communication et la croissance culturelle nécessaire entre la Caraïbe et l’Amérique latine.

À cet égard, il s’avère nécessaire de s’appuyer sur les réalisations que l’AEC a pu accomplir jusqu’ici, en dépit des nombreuses difficultés. Comme jamais avant, nous disposons d’une plate-forme de communication qui fonctionne très bien à l’échelle régionale sur les questions liées à la

prévention des catastrophes et susceptible d'entreprendre d'importants macro-projets dans ce domaine. En outre, nous avons fait des progrès considérables dans la coordination des efforts pour développer des programmes communs dans le domaine du tourisme durable, activité importante et stratégique pour l'ensemble des pays de la Grande Caraïbe. L'AEC est aussi une organisation hémisphérique idéale au sein de laquelle tous les acteurs de la région travaillent pour développer des initiatives conjointes en matière de production, d'investissement et de commerce et formuler des politiques et instruments de travail, visant à protéger et à améliorer les moyens d'existence d'environ 250 millions de personnes. Nous avons pris des mesures importantes en matière de connectivité pour faciliter le dialogue entre les compagnies aériennes dans la région. Je suis confiant que nous pourrons avancer beaucoup plus dans des programmes de coopération en matière d'éducation, de culture, de science et de technologie.

L'histoire m'a appris que certains processus évoluent plus lentement que d'autres notamment face à des défis plus grands. Ce n'est guère une tâche facile de dialoguer et de partager des projets d'intérêt commun entre des nations, qui, durant des siècles ont été divisés, ont l'habitude de se contempler avec indifférence, et sont séparés par des obstacles puissants tels que les habitudes développées par un passé colonial et des langues différentes.

Mais l'histoire m'a aussi appris qu'avec la foi dans les idéaux, la patience pour surmonter les difficultés, l'enthousiasme pour avancer avec optimisme, et une bonne dose de pragmatisme, on peut vaincre tous les obstacles, aussi puissants soient-ils.

La tenue du Ve Sommet des Chefs d'État et/ou de Gouvernement de l'AEC en avril dernier à Pétion Ville, Haïti, et les résultats collectifs de ce dernier en constituent une preuve simple. Lors du Sommet, les Chefs ont manifesté leur décision de renforcer l'AEC, reconnaissant que c'est l'espace que nous avons créé pour faciliter une coopération plus efficace et productive dans la Grande Caraïbe en termes de progrès et de bien-être général des pays la constituant.

Nous avons approuvé un Plan d'action qui sert de guide de notre travail quotidien. Au sein du Plan, nous avons prévu six domaines, à savoir : la coopération en matière de Tourisme durable, Commerce et Investissement, Réduction des Risques de Catastrophes, Transport, Protection de la Mer des Caraïbes, et Éducation, Culture, Science et Technologie. Nous avons mis en place des projets de développement différents et des activités spécifiques dans chaque domaine ; qui seront discutés dans de futurs articles.

L'Association des États de la Caraïbe est l'espace de dialogue et de coopération le plus ambitieux qui existe dans la Grande Caraïbe. Elle comprend toutes les îles de la Caraïbe, tous les pays d'Amérique centrale, la Colombie, le Venezuela et le Mexique. Ensemble, nous pouvons unir nos forces pour résoudre beaucoup de nos problèmes ; il ne nous reste plus qu'à appliquer nos compétences collectives en vue de la réalisation des objectifs mutuels qui sont à la base du développement de nos peuples.

Le Dr. Alfonso Múnera est le Secrétaire général de l'Association des États de la Caraïbe. Toute correspondance ou commentaire éventuel peut être adressé à feedback@acs-aec.org